



Le 21 septembre 2022

Monsieur Pierre DUCOUT  
Président

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Communautaires

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Mercredi 28 septembre 2022 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville de CESTAS – Salle du Conseil**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **FINANCES**

N° 2022/5/1. Décision modificative n°1 au budget primitif 2022 budget principal.

N°2022/5/2. Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2022 (FPIC) – Répartition du prélèvement entre l'EPCI et les Communes membres - Autorisation

N°2022/5/3. Cotisation foncière des entreprises – exonération 2023 en faveur des établissements cinématographiques - Autorisation

N°2022/5/4. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – exonérations 2023 – Autorisation

N°2022/5/5. Desserte de la Commune de Cestas par le réseau métropolitain de transports en commun – Convention de prise en charge financière – Autorisation

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

N° 2022/5/6. Prise en charge et remboursement des frais de déplacement des agents – Approbation.

N° 2022/5/7. Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mis en œuvre par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde (CDG 33) – Autorisation.

N° 2022/5/8. Modification du tableau des effectifs

N° 2022/5/9. Recrutement d'agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

#### **AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

N°2022/5/10. Extension de la zone d'activités de la Briqueterie - Acquisition d'une parcelle - Autorisation

#### **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET DECHETS**

#### **ASSIMILES**

N°2022/5/11. Modification de la convention avec OCAD3E pour la collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (DEEE).

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

N° 2022/5/12. Lancement du travail d'inventaire des zones d'activités économiques de la Communauté de Communes – Approbation.

**COMMUNICATION**

N° 2022/5/13. Services de collecte et de traitement des déchets ménagers – Rapports 2021

N° 2022/5/14. Décisions prises en application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous remerciant par avance de retenir cette date et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma chère collègue, Mon cher Collègue, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président - Pierre DUCOUT

